

Sujet : [INTERNET] Parc Eolien de FROMENTIERES

De : >

Date : 09/11/2023 à 12:05

Pour : "ddt-participations-public@marne.gouv.fr" <ddt-participations-public@marne.gouv.fr>

Copie à :

A l'enquête public,

Je suis propriétaire d'une maison situé au Thoult Trosnay. Je vous transmets mon **avis négatif** sur le projet d'éoliennes qui est souhaité sur la commune voisine de Fromentières.

D'une manière générale, nous comprenons que l'installation d'éoliennes ne décarbonate en rien le mix énergétique du pays, qui est déjà largement décarbonaté. Une nouvelle éolienne produira en effet plus d'oxyde de carbone qu'une centrale nucléaire déjà existante, et ne se substitue pas plus à une production d'électricité d'origine thermique, puisqu'elle nécessite de nouvelles turbine à gaz ou à diesel. De plus, nous aurons tous remarqué depuis des années, mais particulièrement depuis Septembre 2021, l'impact de cette politique « verte » qui tourne au « marron », dans de trop nombreux aspects de nos vies.

Enfin, d'un point de vue local, le nombre d'éoliennes installées a très fortement augmenté ces dernières années, malgré l'opposition de la population locale. Je me souviens des discours, dont celui du schéma Régional éolien, qui accompagnait l'installation des premières éoliennes autour de la vallée du Petit-morin, secteur 2 de Charleville en 2009, qui (r)assurait les populations en promettant la non multiplication des sites, limités à l'origine en ZDE. Ces promesses se sont transformées en mensonges et nous voyons effectivement nos paysages se dégrader progressivement. Depuis, je n'ai plus eu l'occasion de voir les vols des migrations de grues ou d'oies, le long de la vallée – je vois par contre les flash rouges clignoter aléatoirement. Quel massacre de jour comme de nuit ! L'acceptation de ces pylônes en béton et résines non dégradables n'est plus, ni sa prétendue légitimité écologique qui avait été employée en 2009. La proximité toujours plus forte de ces pylônes, toujours plus grands, inquiètent bien évidemment les habitants de la région.

Enfin, il me semble voir souvent les éoliennes à l'arrêt. La proportion de vent et sa vitesse moyenne reste faible dans notre région. Je me rappelle avoir demandé aux acteurs de l'éolien, dont à l'ADEME, la question suivante : « A partir de quel seuil de vent moyen, une éolienne dépasse son bilan écologique « carbone » ? Nous avons reçu à l'époque un seuil économique (que nous avons très vite retrouvé dans nos factures), mais jamais reçu de seuil écologique, ni des uns, ni des autres ! Ce calcul pourtant fait pour le PV solaire, n'existe pas pour l'éolien à ma connaissance. Et pour cause, car la quantité et la vitesse moyenne du vent dans notre région ne justifie pas vraiment la présence d'éoliennes. Seule justifiée est la rentabilité de ces projets, sur fond de tarifs dits réglementés, et de nationalisation d'EDF...

Ces grandes éoliennes sont donc génératrices de nuisances, sans aménité ou intérêt pour nos populations. Ceci justifie mon opposition à ces projets.

ddt-participations-public@marne.gouv.fr

Cordialement,